

la petite histoire que tous les enseignants devraient connaître

par **MARCEL LAMARRE**

conseiller en développement pédagogique
coordonnateur du projet, Services des études (CÉCM)

Partagez-vous les propos suivants qu'on entend souvent de la part des parents, des enseignants et enseignantes, des directions d'écoles, de Monsieur ou de Madame Tout-le-Monde ?

Oui Non Plus ou moins

« Dans mon temps, quand on allait à l'école, on savait lire puis écrire. La maîtresse n'était pas là pour rien ! Les tables de multiplication, on savait ça sur le bout de nos doigts. Puis nos parents, ils étaient là pour voir à nous ! Ce n'était pas comme aujourd'hui ! Maintenant, les enfants font dix fautes par deux lignes, utilisent la calculatrice pour additionner 2 et 2 et se tapent deux trois heures de télévision par soir en remplacement des devoirs à la maison. Quel laisser-aller ! »

Vous souvenez-vous de ce « bon vieux temps », de cette époque, avant les années 60 ? La population était surtout rurale. La loi de l'instruction publique obligeait tout enfant de 6 à 14 ans à fréquenter l'école. Cependant ce dernier était dispensé de cette obligation s'il obtenait un certificat attestant qu'il avait terminé avec succès le cours d'études élémentaires (7^e année) ou s'il restait à plus d'un mille de l'école. Presque toutes les commissions scolaires n'offraient pas le cours secondaire. Les filles étaient presque absentes des écoles secondaires (avant 1940)...

L'école québécoise avant les années 60 était sélective, élitiste, réservée aux plus doués. Par exemple, à la CÉCM, en 1928, en 1^{re} année, on comptait 15 599 élèves ; en 1935, en 8^e année, de ces élèves il en restait 4566 et en 1938, en 11^e année, ils n'étaient plus que 372.

Trois élèves sur dix accédaient au secondaire et 92% d'entre eux ne le terminaient pas. C'était l'époque des programmes-catalogues, de la pédagogie du savoir, de la transmission de connaissances livresques. « Dans mon temps... » c'était le bon temps pour un élève sur trois au début du secondaire et pour un élève sur 41 à la fin du

secondaire. Et les autres ? Parvenaient-ils à lire et à écrire correctement sans le support de l'école ?

Il n'y a pas si longtemps...

Êtes-vous de ceux ou celles qui disent que l'avènement des programmes-cadres, à la fin des années 60, en remplacement des programmes-catalogues, a considérablement détérioré la qualité de l'enseignement et des apprentissages ?

Oui Non Plus ou moins

Il n'y a pas si longtemps en effet, la société se transformait à grands pas : population davantage urbaine, industrialisation, explosion démographique, immigration, etc. Le Québec accusait déjà un retard sérieux en matière d'enseignement. Il fallait former des personnes polyvalentes capables de s'adapter aux changements technologiques. A la suite des recommandations de la Commission Parent, le ministère de l'Éducation instaura la démocratisation de l'enseignement, reconnut le principe de la diversité des voies d'accès au savoir et de la préparation de l'individu à vivre en société. On créa les polyvalentes, les cégeps et on abolit les collèges classiques.

C'est alors qu'apparut la génération des programmes-cadres véhiculant de grandes orientations pédagogiques fort intéressantes (fondement de nos programmes d'études actuels), mais laissant les enseignants et enseignantes à eux-mêmes, sans objectifs précis, sans matériel de base, sans trop savoir quoi évaluer au beau milieu d'une clientèle d'élèves de plus en plus diversifiée, tous les enfants allant maintenant à l'école.

Il n'en fallait pas davantage pour insécuriser les enseignants et enseignantes. Ils retournèrent dans leur classe, isolés, se raccrochant, faute de mieux, à la pédagogie du « bon vieux temps », celle de la transmission de connaissances. Mais cette fois, cette pédagogie montra des signes de faiblesse évidents.

« Le bon vieux temps »

1928, 1^{re} année,
1935, 8^e année,
1938, 11^e année,

15 599 élèves
4566 élèves
372 élèves

CÉCM

1973, 6^e année,
1974, 1^{er} sec.
1978, 5^e sec.

Aujourd'hui

16 301 élèves
15 309 élèves
14 418 élèves

Ouf ! il était temps !

Croyez-vous qu'il était temps que des programmes d'études nouveaux ou révisés soient implantés dans les écoles québécoises ?

Oui Non Plus ou moins

Fabriquer continuellement son matériel pédagogique, voir sa tâche d'enseignement augmenter, s'ingénier pour rejoindre dans une même classe des clientèles d'élèves plurielles (forts, faibles, en difficulté d'apprentissage, allophones, etc.), constater à nouveau en bout de ligne que les élèves apprennent peu, enseigner avec la craie, le crayon et la gomme à effacer quand les jeunes vivent à l'ère de l'informatique, recevoir tous les blâmes parce que d'année en année le rendement des élèves est en chute libre... En faut-il davantage pour que le « presto éducatif » saute !

Les enseignants et enseignantes, depuis les dix dernières années, sont complètement dépassés par la situation. Ils ne comprennent plus ! Est-ce normal que leurs élèves ne réussissent pas à apprendre comme dans le « bon vieux temps » ?

Bien sûr, le ministère savait au départ que démocratiser l'enseignement ne signifiait pas pour autant la mise en place d'une école adaptée à tous les élèves du Québec. Cependant les enseignants et enseignantes n'ont pas été outillés pédagogiquement pour faire face à cette situation.

Il fallait donc trouver une solution le plus rapidement possible ! Au milieu des années 70, le ministère de l'Éducation entreprit la réforme du système d'éducation. Prioritairement, il ordonna la conception de nouveaux programmes d'études pour toutes les matières, au préscolaire, au primaire et au secondaire afin de rendre l'école plus signifiante, plus rentable, plus humaniste, plaçant cette fois l'élève au centre des apprentissages (non plus la connaissance) et offrant aux enseignants et enseignantes des moyens de rejoindre davantage les différentes clientèles d'élèves.

Tu iras te baigner quand tu sauras nager !

Avez-vous l'impression que tous les programmes d'études qu'on implante présentement dans les écoles vont modifier sensiblement la pratique des enseignants et enseignantes et permettre aux élèves d'apprendre en profondeur ?

Oui Non Plus ou moins

Au premier coup d'œil, on pourrait croire à la supercherie de « la soupe à l'ancienne servie à la moderne ». Que les programmes d'études soient prescriptifs au niveau de toute la province, qu'ils soient plus structurés, qu'ils

présentent des objectifs et des contenus notionnels précis, cela veut-il dire pour autant que les élèves apprendront mieux ? Même si un matériel didactique de base, des outils d'évaluation, de planification doivent accompagner chaque programme d'études, cela signifie-t-il que chaque clientèle d'élèves y trouvera son dû ?

En y regardant d'un peu plus près, et c'est ici que doit se situer l'essentiel du perfectionnement offert par les conseillers pédagogiques, il faut voir dans toute cette réforme une transformation majeure dans la façon de faire apprendre les élèves (le processus d'apprentissage), au niveau des finalités de l'apprentissage (développement des habiletés), et une volonté certaine de réaliser une école signifiante répondant aux principaux besoins personnels et sociaux des élèves.

Pour la première fois au Québec, la pédagogie du savoir fait place à la pédagogie du *savoir-faire*. N'est-ce pas là d'une grande logique ? Pour qu'il y ait apprentissage en profondeur ne faut-il pas transférer les connaissances dans une « pratique », c'est-à-dire utiliser le savoir au profit du développement d'une habileté ? Apprendre à nager dans un livre ne permet pas de devenir un bon nageur si la personne ne va jamais à l'eau. Un élève ne deviendra jamais habile à communiquer un message par écrit s'il ne rédige jamais des textes signifiants. A quoi cela sert-il d'apprendre la règle du participe passé, le nom des principaux lacs du Québec, la formule pour trouver la surface d'un carré, le nom du découvreur du Canada, si toutes ces connaissances ne sont pas réinvesties dans une pratique signifiante. En caricaturant un peu, il n'est pas étonnant que les jeunes aujourd'hui ne sachent pas écrire, ni lire, ni calculer, ni se situer dans le temps ou dans l'espace comme on le souhaiterait ! Depuis qu'ils sont en première année qu'on leur « donne des cours », qu'ils mémorisent à qui mieux mieux, qu'ils jouent à mille et un arpents de pièges sans presque jamais y transférer les connaissances dans des pratiques signifiantes, variées et répétées au profit du développement d'habiletés.

« Dans mon temps » seuls les élèves doués pouvaient transférer les connaissances souvent abstraites dans une pratique. Et encore là, il faudrait s'interroger sur la nature et la rentabilité de ces connaissances ! Les élèves du temps étaient évalués beaucoup plus en fonction de leur mémoire des notions acquises que de leur utilisation. Une connaissance ça s'oublie ! Une habileté même si « ça se rouille » parfois, ça ne se perd jamais ! « Je ne me souviens plus de la date du massacre de Lachine mais je sais toujours patiner, faire de la bicyclette, parler anglais, etc. ».

S'inscrivant dans cette logique, tous les nouveaux programmes d'études visent le développement d'habiletés. La connaissance n'est plus une fin mais un moyen essentiel

de développer un savoir-faire. Cette orientation se traduit à l'intérieur d'un processus d'apprentissage que tous les enseignants et enseignantes doivent maintenant appliquer : la pratique (reproduire l'habileté qu'on cherche à développer), l'objectivation de la pratique (analyser, observer, évaluer sa pratique), l'acquisition de connaissances (s'informer pour pouvoir mieux pratiquer). Ce processus d'apprentissage sera omniprésent à l'intérieur du matériel didactique de base. Et en bout de ligne, c'est l'habileté de l'élève à mettre en pratique ce qu'il a appris qui sera évaluée et non la connaissance.

Ce processus d'apprentissage permettra aux enseignants et enseignantes de « concrétiser » leur enseignement, de le rendre plus accessible. Il les amènera également à conscientiser davantage leur acte d'enseignement, de faire des choix quant à la pertinence des contenus et quant à la place que devront occuper chacune des composantes du processus dans la démarche pédagogique : avec des élèves forts, les connaissances seront plus facilement transférables dans la pratique ; avec des élèves faibles la pratique occupera une place de premier choix. De cette façon, plus d'élèves y trouveront leur compte et pourront faire des apprentissages en profondeur. Encore faudra-t-il que les situations d'apprentissages soient significatives ! Dans la mesure où les situations correspondront à des besoins, à des intérêts, il y aura plus de chance que les apprentissages se fassent en profondeur. Une piste de réflexion à ce sujet : comment se fait-il que les enfants aient si hâte d'apprendre à lire et à écrire en première année et qu'ils se mettent tout à coup à moins aimer, pour ne pas dire détester la lecture et l'écriture quelques années plus tard, pour plusieurs d'entre eux ? Que s'est-il donc passé ? Les enfants passent trop de temps à l'école pour s'y ennuyer ! L'école doit être un milieu de vie répondant aux besoins et aux intérêts personnels et sociaux des élèves.

UNE PREMIÈRE ÉVALUATION À LA CÉCM

Au rythme de ses artisans...

À mi-chemin de toute cette opération implantation des programmes d'études, avez-vous l'impression que tous les agents de l'éducation (enseignants, directions d'écoles, conseillers pédagogiques, etc.) sont outillés pédagogiquement et administrativement pour bien réaliser cette implantation ?

Oui Non Plus ou moins

Implanter des programmes d'études pour l'ensemble des matières au préscolaire, au primaire et au secondaire, dans toutes les écoles du Québec, est une opération d'envergure. Cela nécessite une orchestration pédagogique et organisationnelle minutieuse. Tous les agents de l'éducation, de la direction générale d'une commission scolaire aux élèves, sans oublier les parents, tous, sans exception doivent participer à cette réforme pour qu'elle réussisse. On se souviendra de la façon « improvisée » dont les programmes-cadres ont été « lancés ».

Dans cette perspective, le ministère de l'Éducation et chacune des commissions scolaires se sont donné une politique d'implantation des programmes d'études. Chaque école a dû prendre en charge, à l'intérieur de son projet éducatif, l'organisation pédagogique et administrative de cette implantation. Depuis maintenant quatre ans, les enseignants et enseignantes sont informés et formés par les conseillers pédagogiques afin de bien appliquer les contenus des programmes d'études en tenant compte de l'esprit (savoir faire, savoir être) qui les anime. Les directions d'écoles s'habilitent aussi à en bien gérer l'implantation et l'application. Les maisons d'éditions fonctionnent à pleine vapeur pour produire à temps un matériel didactique de base conforme aux exigences du ministère de l'Éducation. Au ministère et dans chacune des commissions scolaires, on s'affaire présentement à élaborer des instruments d'évaluation (tests diagnostics, examens-synthèse, bulletins descriptifs, etc.). Bref, à regarder « besogner » toutes ces gens dans un esprit de concertation, d'unité et d'efficacité, on devrait déjà percevoir après quelques années d'implantation les premiers résultats de cette grande réforme. Qu'en pensez-vous ?

Tout va-t-il pour le mieux dans le meilleur des mondes ?

A mi-chemin de cette opération qui devait se terminer en 1987-1988, où en sommes-nous ? Où allons-nous ? Tout se passe-t-il comme prévu ? Les enseignants et enseignantes ont-ils tout ce qui leur faut pour appliquer ces nouveaux programmes d'études ? Les appliquent-ils ? Les élèves apprennent-ils mieux ?

A la CÉCM, le Conseil pédagogique a confié au Service des études le mandat d'évaluer l'implantation et l'application des programmes d'études au préscolaire, au primaire et au secondaire.

Cette évaluation se veut formative. Elle permettra, s'il y a lieu, d'ajuster les rythmes de l'implantation, d'établir des priorités quant à la distribution et l'organisation des ressources humaines, financières et matérielles, ceci dans le but de créer une unité et une cohérence à l'intérieur de l'enseignement et des apprentissages.

Ce mandat sera « opérationnalisé » en deux phases.

La phase 1 est déjà amorcée : 50 directions du primaire et 25 du secondaire, toutes les équipes de conseillers pédagogiques disciplinaires concernées et tous les enseignants et enseignantes d'une région administrative de la CÉCM ont été rencontrés afin de répondre à un questionnaire et d'exprimer leurs opinions et leurs besoins quant à l'opération implantation et application des programmes d'études.

Cette évaluation vise les programmes d'études qui sont en application depuis deux ans :

PHASE 1 : Évaluer le degré de préparation quant à l'implantation des programmes d'études

1. Clientèle-cible : enseignants

Évaluer de façon perceptuelle le degré de préparation des enseignants à appliquer les programmes d'études nouveaux ou réaménagés.

2. Clientèle-cible : directions d'école

Évaluer de façon perceptuelle le degré de préparation des directions d'écoles à gérer l'implantation des programmes d'études dans leur école.

3. Clientèle-cible : conseillers pédagogiques disciplinaires

Évaluer de façon perceptuelle le degré de réalisation des objectifs des conseillers pédagogiques quant à l'implantation des programmes d'études.

4. Clientèle-cible : agents de l'éducation ou professionnels de la pédagogie

Évaluer de façon perceptuelle le degré de compréhension des programmes d'études nouveaux ou réaménagés et de préparation à intervenir auprès de leur clientèle en tenant compte de l'orientation véhiculée par les programmes d'études.

PHASE 2 : Évaluer le degré de maîtrise quant à l'application des programmes d'études

1. Clientèle-cible : enseignants

Évaluer le degré de maîtrise des enseignants à pratiquer les programmes d'études nouveaux ou réaménagés, pour lesquels ils ont une pratique d'au moins deux ans.

2. Clientèle-cible : directions d'école

Évaluer le degré de maîtrise des directions d'écoles à gérer l'application des programmes d'études dans leur école.

3. Clientèle-cible : conseillers pédagogiques

Évaluer le degré de maîtrise des conseillers pédagogiques disciplinaires à aider les enseignants à appliquer les programmes d'études.

4. Clientèle-cible : agents de l'éducation ou professionnels de la pédagogie

Évaluer l'unité et la cohérence dans les orientations et les interventions pédagogiques des divers agents de l'éducation ou professionnels de la pédagogie (conseillers pédagogiques inclus) par rapport à la pédagogie véhiculée par les programmes d'études nouveaux ou réaménagés.

Préscolaire : Éducation préscolaire.

Primaire : Mathématique, 1^{re} et 2^e année
Français, premier cycle
Éducation physique

Secondaire : Français 1^{re} et 2^e secondaire
Mathématique : 1^{re} secondaire
Géographie générale, 1^{re} secondaire
Histoire générale, 2^e secondaire
Éducation économique, 5^e secondaire
Enseignement religieux, 1^{re} secondaire
Enseignement moral, 1^{re} secondaire
Éducation au choix de carrière
1^{re} et 2^e secondaire
Arts plastiques, 1^{re} secondaire
Musique, 1^{re} secondaire
Écologie, 1^{re} secondaire
Économie familiale, 2^e secondaire

La dernière clientèle-cible, les agents de l'éducation et les professionnels de la pédagogie, sera rencontrée au cours des mois de mars et avril. En mai, la phase 2 sera amorcée.

Résultats de cette première analyse perceptuelle de l'évaluation de l'implantation des programmes d'études

Après avoir compilé et analysé tous les résultats, il ressort de cette enquête que les enseignants, les directions d'écoles et les conseillers pédagogiques partagent en général les mêmes inquiétudes et les mêmes besoins.

Dans l'ensemble, on peut affirmer que l'implantation de ces programmes d'études qui sont maintenant appliqués depuis deux ans, est presque complètement terminée. Cependant certains besoins demeurent des conditions essentielles à leur application :

— Les enseignants, les conseillers pédagogiques et les directions d'écoles, tant au primaire qu'au secondaire, jugent essentiel que le perfectionnement se poursuive en profondeur (suivi) et de façon continue au niveau de chacune des écoles. L'information a été livrée. Maintenant, place à la formation, au suivi, au transfert dans la pratique et ce, de façon régulière. Sinon les conseillers pédagogiques ne s'en seront tenus à leur tour qu'à cette pédagogie du savoir. Dans cette perspective, tout le perfectionnement des maîtres devra être repensé dans les mois qui viennent. Y aurait-il lieu de nommer un conseiller pédagogique par école lequel serait alimenté par une équipe de conseillers pédagogiques pour chaque discipline ?

— Autre besoin essentiel : l'évaluation des apprentissages. Tous demandent un perfectionnement en évaluation. Ils souhaitent qu'on réalise des instruments d'évaluation dans toutes les matières et qu'un bulletin descriptif soit élaboré dans les plus brefs délais. Déjà le secteur de l'évaluation à la CÉCM étudie présentement cette demande.

— Pour plusieurs matières le matériel didactique de base est inexistant (histoire générale), insuffisant (mathématique au primaire) et pour la plupart d'entre elles, en quantité insuffisante. On souhaite que chaque élève ait son manuel de base. De façon catégorique, on demande même de retarder la date d'application obligatoire d'un programme d'études tant et aussi longtemps que le matériel didactique de base ne sera pas disponible.

— Une situation qui prend des proportions catastrophiques et que tout le monde déplore : la mobilité du personnel, les suppléances, les compléments de tâche.

On joue à la chaise musicale : en géographie générale, 25 des 60 enseignants perfectionnés enseignent encore cette matière. En histoire générale, 30% des enseignants de cette

année sont nouveaux. En éducation économique, 5% des 50% des enseignants perfectionnés enseignent encore cette matière.

Les conseillers pédagogiques sont fatigués d'offrir des ateliers à des suppléants qui ne sont jamais les mêmes d'une rencontre à l'autre, à des enseignants qui offrent des cours dans une matière en complément de tâche pour laquelle ils n'ont aucun intérêt et souvent aucune compétence.

Le perfectionnement se fait à vide et les budgets sont dépensés quasi inutilement. Il faut arrêter cette hémorragie qui va à l'encontre de la qualité pédagogique recherchée et du bon sens.

Suite à cela, des recommandations seront acheminées à la direction générale de la commission scolaire. Des mesures devraient être prises pour assurer cette cohérence et cette unité à l'intérieur de l'enseignement et des apprentissages... afin de rendre l'école signifiante.

Questionnaire adressé aux enseignants

1. Avez-vous reçu
 - a) le perfectionnement nécessaire visant à vous habiliter à appliquer chacun des programmes d'études suivants ?
Oui Non Plus ou moins
 - b) le support (suivi) nécessaire visant à vous habiliter, à appliquer chacun de ces programmes d'études ?
Oui Non Plus ou moins
2. Disposez-vous du matériel didactique nécessaire à l'application de chacun des programmes d'études suivants ?
Oui Non Plus ou moins
3. Le perfectionnement reçu, le matériel mis à votre disposition et les activités de support offertes vous permettent-ils de façon significative de mettre en place des activités d'apprentissage conformes à celles commandées par chacun des programmes d'études suivants ?
Oui Non Plus ou moins
4. Le perfectionnement reçu et les activités de support offertes vous permettent-ils de procéder à des activités d'évaluation ?
Oui Non Plus ou moins
5. Suite au perfectionnement reçu, vous sentez-vous prêt à appliquer chacun des programmes d'études suivants ?
Oui Non Plus ou moins
6. Quels sont les besoins que vous jugez essentiels qui vous permettraient de bien appliquer chacun des programmes d'études suivants ?

Voici le questionnaire adressé aux Conseillers pédagogiques.

Dans le cadre de l'implantation et de l'application des programmes d'études nouveaux ou révisés, votre fonction de conseiller pédagogique vous amène à travailler auprès des enseignants en vue de les préparer à appliquer un programme d'études.

1- Pour ce faire, dans quelle mesure leur avez-vous donné a) de l'information, b) de la formation en rapport avec les différentes rubriques suivantes :

2- Quel est le pourcentage d'enseignants qui ont suivi le perfectionnement en rapport avec chacun des cinq blocs ci-dessous ?

Pour répondre à cette question, utilisez la légende suivante :

- 3 Beaucoup
- 2 Moyennement
- 1 Peu
- 0 Pas du tout
- x Pas d'opinion

	INFORMATION	FORMATION	% ENSEIGNANTS	Commentaires
1^{er} bloc :			1 ^{er} bloc	
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME D'ÉTUDES				
— Présentation des objectifs généraux				
— Présentation des objectifs terminaux				
— Présentation des contenus notionnels				
— Présentation de la structure du programme d'études				
— Présentation du guide pédagogique				
— Présentation du type de matériel didactique et pédagogique requis			%	
— Présentation du mode d'évaluation pertinent au programme d'études				

	INFORMATIONS	FORMATION	% ENSEIGNANTS	Commentaires
2° bloc : APPRENTISSAGE ET ENSEIGNEMENT • Le processus d'apprentissage (Pratique — objectivation de la pratique-acquisition de connaissances)			2° bloc ____%	
• La démarche pédagogique (déroulement d'une activité d'apprentissage propre au programme d'études)				
3° bloc : ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES • Évaluation formative			3° bloc ____%	
• Évaluation sommative				
4° bloc : GESTION DES OBJECTIFS TERMINAUX • Planification des objectifs terminaux dans le temps			4° bloc ____%	
5° bloc : MATÉRIEL DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIQUE • Présentation du matériel			5° bloc ____%	
• Analyse du matériel				
• Utilisation du matériel				

Suite à la formation et à l'information que vous avez données aux enseignants, dans quelle mesure, selon vous...

3- ...sont-ils prêts à appliquer ce programme d'études ?

- Beaucoup
 Moyennement
 Peu
 Pas du tout

COMMENTAIRES

5- Le matériel didactique de base en rapport avec le programme d'études :

- a) existe-t-il ? OUI NON
 b) si oui, répond-il aux exigences du programme ?
 OUI NON PLUS OU MOINS

COMMENTAIRES

6 - a) Quels seraient vos besoins que vous jugez essentiels à la poursuite de votre travail pour consolider l'application du programme d'études ?

6 - b) Quels seraient vos besoins que vous jugez essentiels à la poursuite de votre travail pour implanter le programme d'études à d'autres degrés, s'il y a lieu ?

4- ... appliquent-ils ce programme d'études ?

- Beaucoup
 Moyennement
 Peu
 Pas du tout

COMMENTAIRES

c) Le retrouve-t-on dans les écoles ?

- Beaucoup
 Moyennement
 Peu
 Pas du tout

d) Recommandez-vous que chaque élève ait son manuel de
 OUI NON

QUESTIONNAIRE AUX DIRECTEURS D'ÉCOLE

En tant que directeur ou directrice d'école, vous avez la responsabilité de la gestion des opérations relatives à l'implantation et à l'application des programmes d'études nouveaux ou révisés dans votre école.

Gestion des opérations d'implantation

1. Par rapport à la gestion des opérations (voir le tableau ci-dessous), considérez-vous avoir été habilités à gérer les différentes phases liées à l'implantation des programmes d'études nouveaux ou révisés.

	3 2 1 0 X Commentaires
Phase I : <i>Identification des besoins</i> des enseignants de votre école en information et en perfectionnement pour chaque programme d'études à implanter.	
Phase II : <i>Exploration des moyens</i> propres à répondre à ces besoins (en fonction des ressources et des contraintes).	
Phase III : Élaboration d'un devis d'implantation.	
Phase IV : Réalisation des activités d'implantation.	
Phase V : Évaluation de l'implantation	

	2- Dans quelle mesure considérez-vous avoir reçu une information minimale sur chacun de ces programmes d'études ? (i.e. contenus, processus d'apprentissage et démarche pédagogique, matériel didactique, évaluation des apprentissages).	3a) Votre école dispose-t-elle du matériel didactique de base indispensable à l'application des programmes d'études ? 3b) Retrouve-t-on ce matériel en quantité suffisante dans votre école ?	4- Considérez-vous avoir les ressources humaines nécessaires à la consolidation de l'implantation de ces programmes d'études ?
MATIÈRES	3 2 1 0 X Commentaires	a) 3 2 1 0 X Commentaires b) 3 2 1 0 X	3 2 1 0 X Commentaires
	5- Considérez-vous avoir l'équipement indispensable à l'application de ces programmes d'études ?	6- Considérez-vous avoir les ressources financières essentielles à l'application de ces programmes d'études ?	Suite au perfectionnement qu'ont reçu les enseignants de votre école, selon vous : 7- ces derniers sont-ils prêts à appliquer ces programmes d'études ?
MATIÈRES	3 2 1 0 X Commentaires	3 2 1 0 X Commentaires	3 2 1 0 X Commentaires
	8- appliquent-ils chacun de ces programmes d'études ?		
MATIÈRES	3 2 1 0 X Commentaires		

9- En tant que directeur ou directrice d'école, quels sont vos besoins que vous jugez essentiels par rapport à la consolidation de l'application de ces programmes d'études ?